



**Dossier de candidature  
PASSEURS D'IMAGES  
EN NOUVELLE-AQUITAINE  
APPEL À PROJETS 2024**

**Coordination régionale  
LES YEUX VERTS**  
pour les départements  
de la Corrèze, la Creuse  
et la Haute-Vienne



## NOM DU PORTEUR/DE LA PORTEUSE DU PROJET

Entrez votre texte ici

### **Dossier à compléter et à transmettre à la coordination régionale **avant le 22 Janvier 2024****

Vous pouvez soit présenter un projet que vous avez déjà défini avec un.e intervenant.e, soit contacter la coordination régionale au minimum un mois avant le dépôt dossier afin que nous puissions vous accompagner au mieux dans la mise en place de votre projet.

**Dans tous les cas, il convient de prendre contact avec la coordination régionale Les Yeux Verts afin de vérifier l'éligibilité du projet avant de déposer votre dossier de candidature**

#### **DOCUMENTS À FOURNIR**

- Ce dossier de candidature complété comprenant : les informations sur votre structure – le descriptif complet du projet - la note d'intention - le budget prévisionnel...
- Les CV et les devis des intervenant.e.s détaillant le nombre d'heures d'interventions

*Si vous avez bénéficié du dispositif en 2022/23, merci de transmettre à la coordination régionale : le bilan de votre action et le film ou les créations réalisés dans le cadre de ce projet*

#### **CONTACT :**

Les Yeux Verts  
Coordination régionale pour les départements  
de la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne  
Valérie Mocydlarz - [passeursdimages@lesyeuxverts.com](mailto:passeursdimages@lesyeuxverts.com)  
05 55 74 20 51 / 06 72 96 95 33

Merci de bien vouloir prendre connaissance  
du cahier des charges Passeurs d'Images en amont.

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

<b>Nature de la structure porteuse du projet</b>	<input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Collectivité territoriale <input type="checkbox"/> Autre Précisez :
<b>Raison sociale de la structure porteuse du projet</b>	
<b>Adresse postale</b>	
<b>Code postal ville</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>N°SIRET / Code APE</b>	
<b>Avez-vous déjà mis en œuvre un projet Passeurs d'Images ?</b>	Oui <input type="checkbox"/> Précisez :     <p style="text-align: center;"><i>Pour rappel, toute nouvelle demande de partenariat auprès du dispositif Passeurs d'images pour une structure ayant déjà participé à l'édition 2023 implique d'avoir transmis au préalable des éléments de bilan à la coordination régionale.</i></p> Non <input type="checkbox"/>
<b>Avez-vous déjà mis en œuvre un projet d'éducation aux images ?</b>	Oui <input type="checkbox"/> Précisez :     Non <input type="checkbox"/>

Merci de bien vouloir prendre connaissance  
du cahier des charges Passeurs d'Images en amont.

## REPRÉSENTANT.E AYANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Nom et prénom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

## RESPONSABLE DU PROJET (*référent.e pour l'organisation des actions*)

Nom et prénom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

Merci de bien vouloir prendre connaissance  
du cahier des charges Passeurs d'Images en amont.

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

<b>Intitulé du projet</b>	
<b>Volets du dispositif développés dans le projet</b>	Séances/rencontres σ Restitution σ Plein air σ Festival σ Atelier de pratique σ Atelier d'initiation σ Atelier de programmation σ
<b>Intervenant.e.s artistiques et champs d'intervention</b>	<p style="text-align: center;"><i>Précisez le nombre d'heures d'intervention pour chacun.e Joindre CV et devis détaillés</i></p>
<b>Publics</b>	<p><u>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</u>                  Politique de la ville σ                  Rural σ                  Santé σ                  Justice σ                  Handicap σ                  Autre (précisez) σ</p>
	Si QPV, merci de préciser les noms :
	Comment le public cible est-il constitué ? Quels moyens sont mis en œuvre pour le mobiliser ?
	<p><u>INDIQUEZ LA RÉPARTITION ET LE NOMBRE DE PARTICIPANT.ES</u>                  jusqu'à 11 ans :                  12 à 15 ans :                  15 à 18 ans :                  18 à 25 ans :                  25 à 60 ans                  + de 60 ans :</p> <p>TOTAL :</p> <p>% de filles : <span style="float: right;">%</span> % de garçons :</p>

<b>Noms des structures sociales et/ou culturelles partenaires</b>	
<b>Noms des personnes référent.e.s dans ces structures</b>	
<b>Calendrier</b>	Dates début et fin de l'action
	Dates séances de visionnage / Volet VOIR
	Dates ateliers / Volet FAIRE
	<i>Total heures ateliers :</i>
<b>Lieu(x) pour les actions du volet VOIR</b>	
<b>Lieu(x) pour les actions du volet FAIRE</b>	
<b>Dans quelle dynamique de territoire ce projet s'inscrit-il ?</b>	
<b>Budget global de l'action</b>	
<b>Subvention Passeurs d'Images demandée</b>	

**N'oubliez pas de compléter le budget prévisionnel en fin de document**

## OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs généraux :

Entrez votre texte ici

Objectif pédagogiques :

Entrez votre texte ici

## NOTE D'INTENTION

*du professionnel ou de la professionnelle du cinéma et/ou de l'audiovisuel + joindre un CV*

Entrez votre texte ici

CONTENU DE L'ACTION : LE « VOIR »

Entrez votre texte ici

CONTENU DE L'ACTION : LE « FAIRE »

Entrez votre texte ici

*Reportez-vous au cahier des charges*



## DATE ET LIEU ENVISAGÉS POUR LA RESTITUTION

Entrez votre texte ici

## MÉTHODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION PRÉVUS POUR L'ACTION

*Cette évaluation permettra de vérifier en quoi les objectifs auront été atteints ou non, l'impact social de l'action sur les populations bénéficiaires, les conditions de mise en œuvre, etc... Elle devra se faire avec l'ensemble des partenaires du projet avec lesquels vous aurez fixé des indicateurs communs.*

Entrez votre texte ici

**[Vous pouvez joindre à ce dossier tout document complémentaire qui préciserait le projet](#)**

## BUDGET PRÉVISIONNEL POUR L'ACTION

Les subventions Passeurs d'Images émanent de la DRAC, vous ne pouvez pas solliciter ou percevoir d'autres subventions de cette institution pour ce projet.

La participation demandée au financement de votre projet dans le cadre de Passeurs d'Images porte sur les dépenses d'ateliers de pratique et de programmation, de séances rencontres, de participation à un festival et de politique tarifaire (en orange dans le tableau). Elle **ne peut pas excéder 70% du total de ces dépenses**. Les dépenses de communication, de fonctionnement et de séances plein air ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Si votre projet est validé en commission de pilotage, vous devrez ensuite compléter un dossier CERFA pour percevoir la subvention de la DRAC

Dépenses		Recettes	
<b>1 - Atelier de pratique</b>		<b>Prestations directes</b>	
Prestation intervenant (s) <i>joindre les devis détaillés</i>		<i>Ex : Subventions, billetterie, apport participants</i>	
Frais de déplacement		<i>Partenaires privés, partenaires locaux</i>	
Autres			
<b>Sous total 1</b>		Subv. DRAC Passeurs d'Images	
<b>2 - Ateliers de programmation</b>		Département :	
Atelier 1		Ville :	
Atelier 2		Autre :	
<b>Sous total 2</b>		Autre :	
<b>3 - Séances rencontre</b>			
Séance 1		Autre :	
Séance 2			
<b>Sous total 3</b>			
<b>4 - Séances en plein air</b>			
Séance 1			
Séance 2			
<b>Sous total 4</b>		<b>Sous total 1</b>	
<b>5 - Participation à un Festival</b>		<b>Prestations indirectes, valorisation</b>	
		<i>Ex : Valorisation temps de travail (salaires et charges)</i>	
<b>Sous total 5</b>		<i>Apports indirects des partenaires locaux</i>	
<b>6 - Politique tarifaire</b>		<i>(mise à disposition matériels, salles, personnels...)</i>	
<b>Sous total 6</b>			
<b>7 - Frais de communication</b>			
<b>Sous total 7</b>			
<b>8 - Frais de fonctionnement</b>			

Sous total 8			
9 - TVA sur subventions et factures (si la structure est assujettie à la TVA)			
Sous total 9		Sous total 2	
TOTAL DÉPENSES Sous total 10		TOTAL RECETTES Sous total 3	